

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.211-1 et suivants ;

Vu la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du premier degré ;

Le comité social d'administration spécial départemental entendu les 29 janvier, 6 février et 3 septembre 2024 ;

Le conseil départemental de l'éducation nationale entendu les 15 février et 14 novembre 2024.

Arrête :

Article 1<sup>er</sup> :

La carte scolaire du premier degré, dans le département de Saône-et-Loire, est constituée par les mesures de retrait et d'attribution d'emploi suivantes :

**I - Les retraits d'emplois**

**A - Enseignements préélémentaire et élémentaire**

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Autun Le Parc primaire	1	5ème élémentaire	
Autun Bouteiller primaire	1	5ème élémentaire	
Le Breuil Les Prés Calards élémentaire	1	9ème	
Brienne élémentaire en RPI avec La Genète et Jouvençon (RPI 11)	1	2ème élémentaire	
Chalon-sur-Saône Liberté Égalité Fraternité élémentaire (EP)	1	4ème	poste profilé dans le cadre des effectifs réduits en éducation prioritaire
Chalon-sur-Saône Clairs Logis primaire	1	2ème maternelle	
Charolles Bouzereau - Macé primaire	1	3ème maternelle	
Chenay-le-Châtel élémentaire en RPI avec Melay (RPI 77)	1	2ème	
La Clayette Vieux Moulin maternelle	2	1ère et 2ème	Fermeture de l'école par fusion avec l'élémentaire Lamartine.
La Clayette Lamartine élémentaire	1	5ème	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Cluny Danielle Gouze-Mitterrand primaire	1	4ème maternelle	
Demigny Les Marronniers primaire	1	5ème élémentaire	
Épervans maternelle	1	3ème	
Épinac Gouze maternelle	1	5ème	
Gueugnon Les Gachères maternelle	1	5ème	
La Guiche primaire	1	1ère maternelle	L'école devient élémentaire avec la création d'un RPI avec Le Rousset-Marizy (RPI 110)
Louhans-Châteaurenaud Vial Vincent élémentaire	1	7ème	
Mâcon Vincent Auriol élémentaire	1	8ème	
Mâcon Grand Four primaire	1	3ème maternelle	
Matour élémentaire	1	4ème	
Montceau-les-Mines Erik Satie maternelle	2	1ère et 2ème	Fermeture de l'école par fusion avec la maternelle François Pompon qui portera ensuite le nom de Simone Veil
La Motte-Saint-Jean Les Souvelaines maternelle	2	1ère et 2ème	1 par retrait et 1 par fermeture de l'école suite à la fusion avec l'école élémentaire.
Nanton élémentaire en RPI avec Étrigny et Lalheue (RPI 7)	1	4ème	
Ormes primaire en RPI avec La Frette (RPI 69)	1	2ème élémentaire	
Paray-le-Monial Les Sables maternelle	1	3ème	
Pouilloux Julie-Victoire Daubié primaire	1	3ème élémentaire	
Rully primaire	1	4ème élémentaire	
Saint-Bérain-sur-Dheune élémentaire en RPI avec Essertenne et Perreuil (RPI 85)	1	3ème	
Saint-Germain-du-Bois Marie Curie maternelle	1	3ème	
Saint-Laurent d'Andenay Jean Macé primaire	1	4ème élémentaire	
Saint-Marcel Jean Desbois primaire	1	4ème maternelle	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Saint-Martin-Belle-Roche maternelle	1	2ème	
Saint-Rémy Ruisseau Mauguet primaire	1	3ème maternelle	
Saint-Vallier Danièle Casanova maternelle	1	4ème	
Saint-Vincent-Bragny Groupe scolaire Maurice Nugues primaire	1	4ème élémentaire	
Sampigny-lès-Maranges maternelle en RPI avec Cheilly-lès-Maranges et Paris L'Hôpital (RPI 2)	1	1ère	Fermeture de l'école de Sampigny-lès-Maranges
Sancé Jean de la Fontaine primaire	1	3ème maternelle	
Savigny-en-Revermont Les Violettes primaire	1	4ème élémentaire	
Sivignon élémentaire en RPI avec Buffières (RPI 10)	1	2ème	
Sornay élémentaire	1	5ème	
Toulon-sur-Aroux maternelle	2	1ère et 2ème	Fermeture de l'école par fusion avec l'école élémentaire.

B – Brigades de remplacement

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Circonscription d'Autun - Autun Clos Jovet élémentaire	1	Titulaire remplaçant	Par transfert à la circonscription du Creusot - Montchanin Paul Langevin élémentaire
Circonscription de Charolles - Paray-le-Monial Bellevue maternelle	1	Titulaire remplaçant	fermé pour l'année scolaire 2024/2025
Circonscription de Louhans - Saint-Germain-du-Bois Marie Curie maternelle	1	Titulaire remplaçant	fermé pour l'année scolaire 2024/2025
Circonscription de Mâcon nord - Saint-André-le-Désert primaire	1	Titulaire remplaçant	Par transfert à la circonscription de Montceau-les-Mines - Bourbon-Lancy Pierre et Marie Curie élémentaire
Circonscription de Mâcon sud - Mâcon Les Perrières primaire	1	Titulaire remplaçant	Par transformation de rattachement administratif à Mâcon Georges Brassens primaire
Circonscription de Mâcon sud - Mâcon Georges Brassens primaire	1	Titulaire remplaçant	fermé pour l'année scolaire 2024/2025
Circonscription de Tournus - Saint-Gengoux -le-National Les Buis élémentaire	1	Titulaire remplaçant	Par transformation de rattachement administratif à la maternelle

C – Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ASH)

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Autun Le Parc primaire	1	ULIS TFC	Par transfert à l'école d'Épinac Groupe scolaire La Verrerie élémentaire
Buxy IME Eugène Journet	1	Enseignant spécialisé	
Mâcon IEN maternelle / ASH	1	Coordonnateur départemental PIAL	Par transformation en enseignant référent
Mâcon IEN maternelle / ASH	1	Coordonnateur pédagogique pour la formation des AESH	Par transformation en enseignant référent
Montchanin Serge Boutavant élémentaire	1	ULIS TFC	Par transfert à Torcy Champ Cordet primaire
Saint-Vallier Marie Curie élémentaire	1	ULIS TFA	Par transformation en ULIS TSLA

**II – Les attributions d'emplois**

A - Enseignements préélémentaire et élémentaire

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Berzé-la-Ville primaire	0,5	aide pédagogique	Provisoire pour l'année scolaire 2024/2025
Chalon-sur-Saône Saint-Exupéry élémentaire	1	8ème	
Charnay-lès-Mâcon Marie Curie primaire	1	12ème élémentaire	
La Clayette Lamartine élémentaire	2	1ère et 2ème maternelle	Par fusion avec l'école maternelle Vieux Moulin. L'école devient primaire 7 classes.
Le Creusot Rosa Parks élémentaire	1	8ème	Attribution provisoire pour l'année scolaire 2024/2025
Cronat primaire	1	1ère maternelle	Attribution provisoire reconduite pour l'année scolaire 2024/2025
Dracy-le-Fort primaire	1	5ème élémentaire	Attribution provisoire pour l'année scolaire 2024/2025
Épinac groupe scolaire de la Verrerie élémentaire	1	7ème	En lien avec l'attribution d'une ULIS TFC
Fleury-la-Montagne primaire	1	1ème maternelle	
Gergy élémentaire	1	6ème	Attribution provisoire pour l'année scolaire 2024/2025

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Louhans-Chateaufort Nelson Mandela-Sonia Delaunay primaire	1	6ème élémentaire	En lien avec l'attribution d'une ULIS TFC
Lugny Marcel Pagnol primaire	1	2ème maternelle	Attribution provisoire pour l'année scolaire 2024/2025
Mâcon Jules Ferry primaire (EP)	1	11ème élémentaire	
Mâcon Les Perrières primaire	1	8ème élémentaire	
Montceau-les-Mines François Pompon maternelle	2	1ère et 2ème	Par fusion avec l'école maternelle Erik Satie- L'école devient maternelle Simone Veil 6 classes
Montchanin Paul Langevin élémentaire	1	6ème	
La Motte-Saint-Jean Le Château élémentaire	1	1ère maternelle	Par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire 4 classes.
Toulon-sur-Arroux Simone Veil élémentaire	2	1ère et 2ème maternelle	Par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire 6 classes.

B – Brigades de remplacement

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Circonscription du Creusot - Montchanin Paul Langevin élémentaire	1	Titulaire remplaçant	Par transfert depuis la circonscription d'Autun - Autu Clos Jovet
Circonscription de Mâcon sud - Mâcon Georges Brassens primaire	1	Titulaire remplaçant	Par transformation de rattachement administratif de Mâcon Les Perrières
Circonscription de Montceau-les-Mines - Bourbon-Lancy Pierre et Marie Curie élémentaire	1	Titulaire remplaçant	Par transfert depuis la circonscription de Mâcon nord - Saint-André-le-Désert
Circonscription de Montceau-les-Mines - Bourbon-Lancy St Denis élémentaire	1	Titulaire remplaçant	Poste fermé pour l'année scolaire 2023/2024
Circonscription de Montceau-les-Mines - Montceau-les-Mines Bourdelle Triolet maternelle	1	Titulaire remplaçant	Poste fermé pour l'année scolaire 2023/2024
Circonscription de Tournus - Saint-Gengoux -le-National maternelle	1	Titulaire remplaçant	Par transformation du rattachement administratif de l'élémentaire Les Buis
Circonscription de Tournus - Simandre primaire	1	Titulaire remplaçant	Poste fermé pour l'année scolaire 2023/2024

## C- Divers

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Circonscription "maternelle /ASH"	2x 0,25	décharge de coordonnateur PIAL	Collèges Mâcon Schuman et Saint-Gengoux-le-National En Fleurette.
Circonscription de Charolles	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription de Louhans	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription de Montceau-les-Mines	1	Conseiller pédagogique	

## D – Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés ( ASH)

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Charolles Bouzereau-Macé primaire	1	Enseignant spécialisé	
Épinac groupe scolaire de la Verrerie élémentaire	1	ULIS TFC	Par transfert depuis Autun Le Parc élémentaire
Louhans-Chateaurenaud Nelson Mandela-Sonia Delaunay primaire	1	ULIS TFC	
Mâcon IEN maternelle / ASH	1	Enseignant référent	Par transformation du poste de coordonnateur départemental PIAL
Mâcon IEN maternelle / ASH	1	Enseignant référent	Par transformation du poste de coordonnateur pédagogique pour la formation des AESH
Paray-le-Monial maternelle Les Sables	1	Unité maternelle autistes	
Saint-Marcel collège Vivant Denon	1	Enseignant référent	
Saint-Rémy IME L'Orbize	0,5	Enseignant spécialisé	
Saint-Vallier Marie Curie élémentaire	1	ULIS TSLA	Par transformation de l'ULIS TFA
Torcy Champ Cordet primaire	1	ULIS TFC	Par transfert depuis Montchanin Serge Boutavant élémentaire

**III- La délabellisation de « dispositifs de scolarisation des enfants de moins de 3 ans » (SEM3)**

Gergy maternelle

Saint-Gengoux-de-Scissé primaire en RPI avec Azé (RPI 17)

Varennnes-le-Grand Charles Perrault primaire

Article 2. Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Article 3. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la direction départementale de l'éducation nationale de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon le 18 novembre 2024

Inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale



Liliane Ménissier

Destinataires en copie :

Monsieur le préfet de Saône-et-Loire

Monsieur le président du Conseil département de Saône-et-Loire

Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

Madame l'inspectrice, Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale d'une circonscription du 1er degré